

DEPARTEMENT DES LANDES	Nombre de Conseillers en exercice	: 23
COMMUNE DE TARTAS	Nombre de présents	: 21
ARRONDISSEMENT DE DAX	Nombre de votants	: 21
	Date de convocation	: 08/04/2010

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2010**

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient absents : MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

---o0o---

Budget primitif 2010

---o0o---

AYANT ENTENDU M. le maire présenter le projet du budget primitif 2010,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif de la commune et les budgets annexes 2010, arrêtés aux montants ci-après :

- **BUDGET PRINCIPAL :**

Section d'investissement reports compris : 2 208 082,40 €

Section de fonctionnement : 3 787 100,00 €

- **BUDGET ANNEXE « REGIES DES FÊTES et ANIMATIONS » :**

Section de fonctionnement : 83 000,00 €

- **BUDGET ANNEXE du LOTISSEMENT DE LA PISCINE**

Section d'investissement : 445 708,32 €

Section de fonctionnement : 660 415,00 €

APPROUVE les taux communaux de la fiscalité directe locale à :

Taxe d'habitation : 12,89 %

Taxe du foncier bâti : 21,14 %

Taxe du foncier non bâti : 44,38 %

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES